



Rencontre FERC CGT avec le nouveau ministre de l'Enseignement Supérieur
et la Recherche

La colère des universités et de la recherche publique doit être entendue !

Après avoir été reçue par Philippe Baptiste, nouveau ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) auprès d'Élisabeth Borne, la FERC CGT est très inquiète : aucune précision n'a été apportée sur le prochain budget 2025 de l'ESR le nouveau ministre ne semble pas avoir pris la mesure de l'urgence et de l'ampleur de la crise qui frappe notre secteur. Le précédent Projet de Loi de Finance 2025, en forte baisse en € constants pour l'ESR était parfaitement insupportable. Il a été justement censuré par la représentation nationale. Le budget temporaire adopté par la loi spéciale ne change rien pour notre secteur. Les menaces, brandies par le ministre, de blocage des investissements du secteur faute d'un nouveau PLF rapide ne doivent pas conduire à de nouvelles décisions mortifères. **Le budget en préparation devra permettre à l'ESR public de sortir la tête de l'eau, ou devra être censuré comme le précédent.**

Par ailleurs, reprenant l'antienne de ses prédécesseurs, le nouveau ministre nous a expliqué qu'il suffisait aux chercheurs français de solliciter les ressources de l'Union Européenne, bourses ERC (European Research Council) ou appels d'offre européens (programme-cadre Horizon Europe), et que l'urgence était à financer la recherche privée plutôt que l'Université (« *Il faut arriver à avoir plus d'intérêt et d'investissement des entreprises pour la Recherche* »). Pourtant, avec 2,2 % de sa richesse consacrés à la recherche, la France reste loin derrière l'Allemagne (3,1%). Pire encore, la France est le pays où les aides à la recherche privée sont les plus élevées, avec 0,40 % du PIB. **Le Crédit d'Impôt Recherche est un colossal gaspillage de près de 8 milliards d'€/an, à l'efficacité sans cesse contestée¹.**

Pendant ce temps, nos universités s'effondrent, au propre comme au figuré : faute de financements, elles sont obligées de refuser l'inscription d'étudiant-es, obligées de fermer des formations et leurs bâtiments se délabrent à grande vitesse. Au milieu de ce désastre, enseignant-es, chercheur-es, ingénieur-es, technicien·nes, bibliothécaires, personnels administratif et d'entretien ne ménagent pas leur peine pour essayer tant bien que mal de faire leur métier, sans espoir de reconnaissance d'un gouvernement plus enclin à donner des gages à l'extrême-droite qu'à organiser ses services publics !

La FERC CGT a rappelé au nouveau ministre quelques unes de leurs revendications les plus urgentes :

- **Investir massivement dans l'ESR pour accueillir** correctement les 3 millions d'étudiants en France, et mettre fin aux dizaines de milliards d'€ de financement public de l'enseignement supérieur privé ;

1 [Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation, juin 2021, Évaluation du crédit d'impôt recherche](#)

- **Lancer un vaste plan de titularisation et de recrutement** pour diminuer enfin un taux de précarité moyen de 35 %, parfois plus de 40 % pour certains établissements (INSERM) ou certaines catégories de personnels (BIATSS) ;
- **Revaloriser les salaires de 25 %**. La décision de revaloriser le point d'indice n'appartient pas au ministre de l'ESR, mais il doit réviser d'urgence une politique indemnitaire à l'abandon pour les personnels administratifs et techniques, depuis l'adoption de la Loi de Programmation de la Recherche (2020)² ;
- **Lancer un vaste plan de rénovation du patrimoine de l'ESR**, dont plus de 60 % est fortement délabré. Outre l'amélioration immédiate des conditions de travail et d'étude, cette rénovation énergétique permettrait de substantielles économies de chauffage (efficacité énergétique moyenne des 16 millions de m² de l'ESR de 2735 kWh/m²/an, plus de 20 fois au dessus des normes !³)
- **Mettre fin à la multiplication des appels à projets** et revenir à un financement public pérenne de toutes les unités de recherche ;
- **Mettre fin au gaspillage du Crédit d'Impôt Recherche ;**
- Etc.

Montreuil, le 9 janvier 2025

2 [Défis et opportunités dans la gestion du patrimoine immobilier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; rapport IGESR n°22-23 264A - avril 2024](#)

3 Projet annuel de performances, annexe au projet de loi de finances pour 2025, Recherche et enseignement supérieur, p. 60